

**CNRS DELEGATION RHONE AUVERGNE**

MARCHES PUBLICS

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**Marché n°**

**Marché de prestations d’Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination (OPC) pour des travaux de démolition – reconstruction d’un atelier et de laboratoires de chimie**

**Pour l’Institut de Recherche sur la Catalyse et l’Environnement de Lyon (IRCELYON) du CNRS**

# IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR

** Désignation de l’acheteur :**

**Centre National de la Recherche Scientifique, Délégation Rhône Auvergne**

2 avenue Albert Einstein, B.P. 61335

69609 Villeurbanne Cedex

** Nom, prénom, qualité du signataire du marché :**

**Madame Florence MORINEAU**, Déléguée Régionale du CNRS Rhône Auvergne

** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R.2191-59 du Code de la Commande Publique** **auquel renvoie l’article R.2391-28 du même Code (nantissements ou cessions de créances) :**

**Madame Florence MORINEAU**, Déléguée Régionale du CNRS Rhône Auvergne

2 avenue Albert Einstein, B.P. 61335

69609 Villeurbanne Cedex

Courriel : [dr07.marches@cnrs.fr](mailto:dr07.marches@cnrs.fr)

Tél : +33 4 72 44 56 00

** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

**L’Agent comptable secondaire du CNRS Délégation Rhône Auvergne**

2 avenue Albert Einstein, B.P. 61335

69609 Villeurbanne Cedex

Tél : +33 4 72 44 56 20

# OBJET DU MARCHE

Le présent marché de prestations intellectuelles est un marché de service ayant pour objet une mission d’Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) dans le cadre d’une opération de travaux de démolition – reconstruction d’un atelier et de laboratoires de chimie à l’Institut de Recherche sur la Catalyse et l’Environnement de Lyon (IRCELYON) du CNRS, situé 2 Avenue Albert Einstein à Villeurbanne 69100.

# DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le marché est constitué par les documents énumérés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

* Le présent acte d’engagement et ses éventuelles annexes
* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP n° 2025-13)
* Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP n° 2025-13)
* Le CCAG pour les **Marchés de Prestations Intellectuelles approuvé par l’arrêté du 30 Mars 2021 (CCAG-PI)** <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043310613>
* L’offre technique du titulaire
* Le programme technique détaillé de l’opération, les plans graphiques et les documents de l’ESQ de la Maîtrise d’œuvre remis dans le cadre de la consultation
* Le planning prévisionnel de l’opération
* La Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire. Seuls sont rendus contractuels les prix indiqués dans la DPGF pour rémunérer les unités utilisables pour le règlement des éventuels prestations modificatives ou aléas.
* Le / les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché

Toute clause portée dans l’offre technique du titulaire et contraire aux dispositions des autres pièces du marché est réputée non écrite. Les conditions générales du titulaire sont en particulier concernées par cette disposition.

# ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Le titulaire est une petite et moyenne entreprise :  oui ou  non

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCAP) n°2025-13 et des pièces visées à l’article 2 du CCAP n° 2025-13 ;

Après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l’article R2143-6 à R2143-10 et R2143-11 du code de la commande publique ;

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET]*

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET]*

**à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués à l’article 7 du présent acte d’engagement.**

Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui facturera la prestation :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale, l'adresse postale, l'adresse électronique, les numéros de téléphone et de télécopie et le numéro SIRET]*

…………………………………………………………………………………………………………

# NATURE DU GROUPEMENT ET, EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT, REPARTITION DES PRESTATIONS

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

# IDENTIFICATION DES INTERLOCUTEURS

Les personnes physiques, habilitées à représenter l’équipe d’OPC auprès du maître d’ouvrage, pour les besoins de l’exécution du marché sont désignées ci-après :

**Interlocuteur principal chargé de la mission :**

Nom Prénom : …………………………………………………………………………………………………………

Courriel : ………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………………………………………………………………

**Interlocuteur suppléant chargé de palier l’absence de l’interlocuteur principal :**

Nom Prénom : …………………………………………………………………………………………………………

Courriel : ………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………………………………………………………………

**Autre(s) interlocuteur(s)** :

Nom Prénom : …………………………………………………………………………………………………………

Rôle : ………………………………………………………………………………………………………………….

Courriel : ………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………………………………………………………………

Ces personnes participeront personnellement à l’exécution de ce marché sans préjudice de la participation d’autres personnes.

# OFFRE DE PRIX

Le marché est traité à prix global et forfaitaire pour un montant pour l’ensemble de la prestation d’OPC.

## 7.1 Répartition des honoraires de la mission d’OPC

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PRESTATIONS** | **Montant HT**  **En €** | **TVA 20% En €** | **Total TTC**  **En €** |
| **Etudes préliminaires :**  **APS, APD, PRO,**  **Et AMT** |  |  |  |
| **Phase de préparation de chantier** |  |  |  |
| **Phase d’exécution des travaux** |  |  |  |
| **Phase de réception** |  |  |  |
| **TOTAL FORFAIT** |  |  |  |

Montant total hors taxes arrêté en lettres à : ………..

Montant total TTC arrêté en lettres à : ………..

L’offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de remise de l’offre initiale ou au mois de remise de l’offre finale après négociation le cas échéant, **dit mois zéro (m0) du marché d’OPC**, s**oit *prévisionnellement* *Décembre 2025*** *(à ajuster selon calendrier réel au moment de la notification).*

Les prix sont révisables dans les conditions du CCAP n° 2025-13.

## 7.2 Compte à créditer

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par virement bancaire *(****Joindre un RIB****)* :

*Nom de l'entreprise* :

*Raison sociale* :

*Adresse* :

*Référence compte bancaire* :

# LIEU D’EXECUTION

**Institut de Recherche sur la Catalyse et l’Environnement de Lyon (IRCELYON)**

2 Avenue Albert Einstein

69100 VILLEURBANNE

# DELAI D’EXECUTION

Le marché est conclu pour une durée allant de la date de notification jusqu’à la fin de l’année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

Les délais d’exécution de remise des différents documents sont définis à l’article 5.3.1 du CCAP 2025-13.

* Le point de départ du délai des études préliminaires (en phase APS) correspond à la date fixée dans l’ordre de service de démarrage des prestations établi par le Maître d’ouvrage.
* Le démarrage des prestations en phase APD, PRO et AMT a lieu dès approbation de la prestation précédente. Les délais d’admission de chaque document d’étude sont indiqués à l’article 5.3.2, rubrique « Présentation et approbation des prestations » du CCAP 2025-13.
* Pour les autres éléments de prestations, le point de départ des délais sont les suivants :
* Phase de préparation de chantier : date de l’accusé de réception de la notification des marchés de travaux.
* Phase d’exécution des travaux (DET) : date de notification aux entreprises du démarrage des travaux.
* Phase de réception des travaux (AOR) : date de notification aux entreprises de leur fin de travaux.

Les délais de remise de certains documents ou de réalisation de certaines actions qui ne peuvent être déterminés au moment de la conclusion du marché seront fixés par décision du maître d’ouvrage en cours d’exécution.

# MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des sommes dues au titulaire fait l’objet d’acomptes périodiques conformément à l’échéancier défini à l’article 8.3 du CCAP.

Le virement correspondant intervient selon les règles de la comptabilité publique et conformément à l’article 8.1 du CCAP.

* **Versement de l’avance** *(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2391-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728493&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique) :*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante)*

# SIGNATURE DU MARCHE

## 12.1 Signature du marché par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature et cachet commercial** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

## 12.2 Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis)*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

## 11.3 Signature du marché par le CNRS

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature et cachet commercial** |
| **Mme Florence MORINEAU**  Déléguée Régionale CNRS Rhône Auvergne  (ou son adjointe Mme Aurélie DE SOUSA) | A Villeurbanne |  |